

AVIS D'APPEL D'OFFRES OUVERT NATIONAL N° DNCMP/...9.0.../T/2023 pour les travaux d'Adduction d'Eau Potable BUTEZI II-KIBIMBA

Date de publication : 11.../11.../2022

Date d'ouverture des offres: 02.../12.../2022

1. Objet

Par le présent Avis d'Appel d'Offres (AAO), la commune de GIHARO invite les Soumissionnaires désireux à concourir, à présenter leurs offres sous pli fermé, pour la réalisation des travaux de construction de l'AEP BUTEZI II-KIBIMBA.

2. Financement du marché

La Commune a obtenu un financement de la part de l'Etat Burundais appuyant la politique de la décentralisation en maîtrise d'ouvrage communal à travers le Fonds National d'Investissement Communal réservé "FONIC" exercice 2021-2022. La Commune de GIHARO à l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre des travaux pour lesquels cet appel d'offres est lancé.

3. Spécifications du marché

La passation du Marché sera conduite par Appel d'offres ouvert national (AON) tel que défini dans le Code des Marchés Publics du Burundi. Les travaux prévus dans le cadre de ce marché sont constitués d'un seul lot.

L'ensemble des travaux est à réaliser dans un délai maximum de quatre (4) mois calendrier

4. Condition de participation

La participation au marché est ouverte, à égalité de conditions, à toutes les personnes physiques et morales possédant les capacités juridiques, techniques et financières nécessaires à l'exécution du marché.

Les candidats concernés par l'une des règles d'incapacité énumérées à l'article 161 du Code des Marchés publics ne peuvent participer à l'appel d'offres.

5. Consultation du Dossier d'Appel d'Offres

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, tous les jours ouvrables et pendant les heures de service de 8 heures à 15 heures 30min à partir de la date de publication; est obtenu par les soumissionnaires à l'adresse indiquée ci-dessous :

Au secrétariat de la Commune GIHARO

Moyennant le paiement de cent mille (100 000FBU) francs burundais 50 000 fbu sur le compte Général du trésor N°1101/001-04 ouvert à la Banque de la République du Burundi (BRB) au nom de l'OBR et 50 000FBU au compte N° 00200087617-29 ouvert à la BCB GIHOFI au nom de la commune de GIHARO

Les offres doivent être rédigées en langue française et uniquement au moyen du formulaire de soumission type inclus dans le dossier d'appel d'offres dont les dispositions et le format doivent être strictement respectés. Toute question concernant le présent appel d'offres doit être adressée par écrit à :

- L'attestation de non redevabilité délivrée en original par l'I.N.S.S et en cours de validité;
- Certificat d'immatriculation fiscale (NIF);
- L'attestation de non redevabilité aux impôts et taxes délivrée par l'OBR en cours de validité;
- La déclaration de non-conflit d'intérêt ;
- L'attestation de non faillite délivrée par le Tribunal de Commerce, datant au moins 3 mois;
- Les bordereaux de versement pour l'achat du dossier d'appel d'offres portant le n° du marché ;
- L'adresse fixe et connue du soumissionnaire ;
- Registre de commerce (copie)

12.2. Au niveau technique :

- L'organisation des travaux (le planning d'exécution des travaux) ;
- Les qualifications et l'expérience des principaux responsables et techniciens affectés sur le chantier dont la candidature est proposée pour le marché ;
- Les références générales et similaires de l'Entrepreneur ;
- Les moyens logistiques à affecter au chantier.

1.1. Au niveau financier :

- L'acte (formulaire) de soumission ;
- La capacité d'autofinancement (ligne de crédit délivrée par une banque agréée) ;
- Le bordereau des prix unitaires ;
- Le devis quantitatif estimatif.

La fourniture de toutes les pièces ci-dessus énumérées est obligatoire.

Fait à GIHARO, le...09.../11.../2022

L'ADMINISTRATEUR DE LA COMMUNE GIHARO

Lydie NIHIMBAZWE

